

Conjoncture au troisième trimestre 2016

Secteur public : masse salariale en hausse de 20,1 %

I. M'B. (Sce DGEPP)
Libreville / Gabon

L'évolution des effectifs est contrastée, mais la masse salariale continue de grimper.

AU troisième trimestre 2016, les effectifs du secteur public (non compris les collectivités locales) ont enregistré une légère baisse de 0,1% pour se situer à 102 562 agents. Cette évolution s'explique essentiellement par la

baisse des effectifs de la Main-d'œuvre Non Permanente (MONP). A fin septembre 2016, les effectifs de la Fonction publique ont augmenté de 0,5% à 87 164 agents. Cette légère hausse provient essentiellement de l'augmentation des effectifs dans l'administration centrale (+16,1%), notamment par les recrutements dans les forces de sécurité (près de 2000 agents). Toutefois, dans les autres administrations publiques, on relève une

contraction des effectifs liée aux départs à la retraite et décès, particulièrement dans les administrations économiques (-15%), de développement (-2,4%), de transport (-2,9%) et sociale (-2,5%). Cette évolution correspond à la stratégie annoncée dans le « Document d'orientation budgétaire 2016 » visant à maîtriser les effectifs de la Fonction publique. Sur les neuf premiers mois de l'année 2016, les effectifs de la main d'œuvre non perma-

nente (MONP) sont passés de 15 398 à 14 856 sur la même période en 2015, soit une baisse de 3,5%. Ce recul résulte essentiellement du non remplacement systématique des départs à la retraite. **MASSE SALARIALE.** Autre indicateur d'intérêt, la masse salariale du secteur public exécutée au troisième trimestre 2016 a enregistré une hausse de 20,1% pour atteindre 506,55 milliards de francs contre 421,86 milliards de francs sur la même pé-

riode en 2015. Cette tendance haussière s'explique par les évolutions respectives de la solde permanente (+21,0%) et de celle de la main d'œuvre non permanente (+4,5%). La solde permanente est passée de 397,69 milliards de francs à 481,30 milliards de francs à fin septembre 2016. Cette progression est imputable à l'entrée en présalaire de nouveaux agents, à la mise en place du nouveau système de rémunération, à la régularisation des si-

tuations administratives des agents de l'Etat. A fin septembre 2016, la masse salariale de l'ensemble des administrations a enregistré une croissance de 21,1% pour s'établir à 481,3 milliards de francs. Les plus fortes augmentations sont observées dans les administrations de l'éducation (+29,8%) ; administrations générales (+19,3%) ; les administrations économiques (19,0%) ; puis es administrations du développement (+18,7%).

Conjoncture de l'économie gabonaise au 3^e trimestre 2016

Chute de 1,9 % des ressources des établissements financiers

F.A. (Sce DGEPP)
Libreville/Gabon

LE constat concerne trois établissements financiers. Il s'agit de Alios Finance Gabon, Finatra, et Bici-Bail Gabon. Tous ayant pour activités princi-

pales le crédit automobile, le crédit bail et le crédit d'équipement. En terme de ressources au troisième trimestre 2016, ces derniers ont connu une baisse de 1,9%. En effet, les ressources du secteur se sont établies à 81,9 milliards de francs contre 83,5 milliards de francs

un an auparavant. Cette situation résulte essentiellement du repli des dettes bancaires (-8,6% à 61,3 milliards de francs), nonobstant la hausse des capitaux propres (+25% à 20,5 milliards de francs) au cours de la période sous revue. En terme d'emplois en

fin septembre 2016, les établissements financiers ont enregistré un recul de 24,4% à 91,5 milliards de francs. Ceci est dû à la baisse concomitante des opérations à court terme (-15,4% à 1,1 milliard de francs), à moyen terme (-41,1% à 21,6 milliards de francs) et des

crédits baux (-17,2% à 68,8 milliards de FCFA contre 83,1 milliards de francs un an plus tôt). Les investissements au troisième trimestre 2016 se sont contractés de 61,1% à 1,4 milliard de francs. Dans le même temps, les titres de participation sont

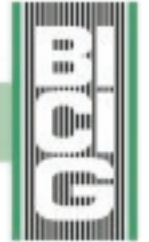
restés quasi stables à 0,3 milliard de francs. Par ailleurs, on note une forte augmentation des créances impayées, passant de 3,8 milliards de francs en septembre 2015 à 28,5 milliards de francs en septembre 2016.



Vos projets deviennent réalité !

Du 1^{er} février au 31 mars 2017, bénéficiez d'un **crédit avec ou sans garantie de 2 à 5 000 000 FCFA**, qui vous permettra de financer tous vos projets. Vous avez jusqu'à **24 mois** pour rembourser.

*Taux de Base Bancaire + 1,5% soit 12,5% HT.
Frais de dossier : XAF 27.000 HT crédit avec garantie
XAF 42.000 HT crédit sans garantie



Avançons ensemble